

AB HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 50 RUE DU COMMERCE, 58200 COSNE COURS SUR
LOIRE

948 614 714 RCS NEVERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 juin 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -40 610,05 euros de la manière suivante :

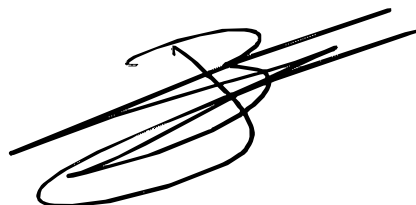
Perte de l'exercice :	-40 610,05 euros
-----------------------	------------------

Report à nouveau antérieur :	-377,38 euros
------------------------------	---------------

Au compte « report à nouveau »	-40 610,05 euros
S'élevant ainsi à -40 987,43 euros	

L'Associé Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Certifié conforme
Le Président



[Signature]

DGFIP N° 2023-RSD2023

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU AB HOLDING		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Néant		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue { biens } { services * }	dont export et livraisons	215	214				
		intracommunautaires	217	218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	800		1 967	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244				
	Rémunérations du personnel *			250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	800		1 967
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(800)		(1 967)	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280			1 410	
	Produits exceptionnels (IV)			290			200	
	Charges financières (V)			294	39 810		21	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(40 610)		(377)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322	39 810			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPC *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		
				Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)	991			
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127			
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
					Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
				Déduction exceptionnelle simuleur de conduite	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352		354	
				Déficit col. 2			800	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : *			377			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		372	
				Déficit col. 2			800	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 1 213 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de euros
 - un total charges de 40 610 euros
 - dégage un résultat de -40 610 euros

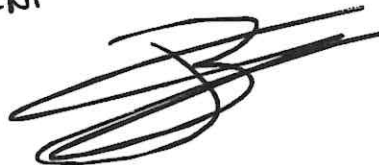
L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2024
- finit le 31/12/2024
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de SASU AB HOLDING avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes d'évaluation ci-après ont été retenues pour les divers postes des comptes annuels :

Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ; les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.

Compte-tenu des seuils d'activité, par dérogation aux nouveaux principes comptables, l'entité amortit comptablement ses immobilisations non décomposables selon la durée d'usage. Les biens décomposables sont amortis en fonction de leur durée normale d'utilisation (à l'exception des immeubles de placements). Un composant est identifié s'il représente un élément significatif de l'immobilisation principale, lorsque sa durée réelle d'utilisation est différente de celle attendue pour le bien dans son ensemble.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif immobilisé est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

En résumé, les principaux modes et durées d'amortissement utilisés par l'entité :

POSTE COMPTABLE	MODE	DUREE
- Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire / dégressif	3 à 10 ans
- Matériel de transport	Linéaire / dégressif	5 ans
- Mobilier, matériel de bureau et informatique	Linéaire / dégressif	2 à 5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Lorsque la valeur actuelle des stocks est inférieure à leur coût d'entrée, une dépréciation est constituée.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

- PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Lorsque les textes en vigueur offrent un choix sur les principes comptables et méthodes d'évaluation à appliquer à certains postes, il est fait mention au choix.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux du plan comptable général.

Les options comptables applicables à compter de 2005, au regard des nouvelles règles, sont exercées et mentionnées individuellement, au fur et à mesure de leur application.

Seules les informations significatives sont indiquées.

II – METHODES COMPTABLES

- Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables

L'entreprise n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée pour l'exercice ouvert à compter au 01/01/2024 :

- les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placements immobilisés
- les coûts de développement
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs
- les composants de 2^{ème} catégorie et les provisions pour grosses révisions

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes d'évaluation ci-après ont été retenues pour les divers postes des comptes annuels :

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ; les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.

Compte-tenu des seuils d'activité, par dérogation aux nouveaux principes comptables, l'entité amortit comptablement ses immobilisations non décomposables selon la durée d'usage. Les biens décomposables sont amortis en fonction de leur durée normale d'utilisation (à l'exception des immeubles de placements). Un composant est identifié s'il représente un élément significatif de l'immobilisation principale, lorsque sa durée réelle d'utilisation est différente de celle attendue pour le bien dans son ensemble.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif immobilisé est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

En résumé, les principaux modes et durées d'amortissement utilisés par l'entité :

POSTE COMPTABLE	MODE	DUREE
- Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire / dégressif	3 à 10 ans
- Matériel de transport	Linéaire / dégressif	5 ans
- Mobilier, matériel de bureau et informatique	Linéaire / dégressif	2 à 5 ans
-		

- **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Lorsque la valeur actuelle des stocks est inférieure à leur coût d'entrée, une dépréciation est constituée.

- **Créances et dettes**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsqu'apparaît une perte probable.

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	30 400		10 410			40 810
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 400		10 410			40 810
TOTAL		30 400		10 410			40 810

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		39 810		39 810
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		39 810		39 810
TOTAL GENERAL			39 810		39 810

Dont dotations et reprises

{
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

39 810

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	39 810	39 810	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	39 810	39 810	
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	40 000	40 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	41 200	41 200		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

NEANT

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

NEANT

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

NEANT

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2024
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Dette AB FINANCES SASU	40 000	
	40 000	
Total des engagements financiers (1)	40 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

ACLM FINANCES (Liquidation judiciaire en cours)

100,00

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

